

## Information au Conseil de Communauté sur les décisions du Bureau du 15 juin 2001 concernant la compétence habitat

**Rapporteur : M. Le Président**

1. Attribution d'une subvention pour la création de logements sociaux : Habitat 25 - 18 PLUS et 3 PLAI - rue du petit Battant à Besançon - 285 000 F
2. Attribution d'une subvention pour le suivi-animation de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat du Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux de 25 143 F pour les 3 années 2001, 2002 et 2003  
Convention d'opération à intervenir entre les différents partenaires financiers de cette OPAH.

Pour extrait conforme,

Le Président